

Plus de 16 000 litiges d'intérêt public liés à la protection de l'environnement

Dossier de la rédaction de H2o
June 2018

Les parquets chinois ont traité plus de 16 000 litiges d'intérêt public liés à des affaires de protection de l'environnement et des ressources entre juillet 2015 et avril 2018, a annoncé le Parquet populaire suprême (PPS). Au cours de cette période, les parquets à travers le pays ont restauré 2,38 millions de mu (159 000 hectares) de terres endommagées, dont des forêts, des cultures, des prairies et des terres humides, tout en exhortant à nettoyer 54 000 mu (36 500 hectares) de ressources en eau polluées, selon le PPS. 2 323 entreprises rejetant du gaz et d'autres polluants atmosphériques, et 1 991 sociétés responsables d'une pollution de l'environnement autre que la pollution de l'air ont été fermées ou ont dû réaliser des aménagements au cours de cette période, a précisé le Parquet.

Les parquets ont également fermé 695 entreprises ayant échoué à l'évaluation de l'impact environnemental.

Xinhua